



**Message du Conseil communal au Conseil général N° 65 du 11 janvier 2016**

**OBJET : Crédit de Fr. 72'000.00 pour l'étude de l'entretien du réseau routier communal**

---

**1. Considérations générales**

Le réseau routier, que ce soit à l'échelle d'une commune, d'un canton ou d'un pays, constitue un patrimoine dont la valeur est principalement fonction de son état. Son entretien représente des coûts importants qu'il est nécessaire de maîtriser au mieux. Afin de conserver ce patrimoine dans des conditions acceptables de sécurité, de confort pour les usagers et riverains, de coûts annuels, il est nécessaire d'avoir une vision claire de l'état de ce réseau routier afin d'en assurer une gestion précise et facilitée.

**2. Considérations particulières**

SACR S.A. a développé un concept de gestion du réseau routier communal depuis maintenant plus de 20 ans qui a sans cesse été amélioré pour en devenir une spécialisation.

Le réseau routier de la commune de Haute-Sorne représente un linéaire total d'environ **100 km**. La facture finale de la SACR se fera au prorata du devis et de la longueur effective du réseau réellement ausculté.

Est inséré dans cette offre, le prélèvement d'environ 80 carottes. Ces dernières permettent d'informer sur les épaisseurs d'enrobé en place, sur l'ampleur de la fissuration et, sur certains tronçons, d'estimer si l'enrobé risque de contenir des HAP (**H**ydrocarbures **A**romatiques **P**olycycliques, substances toxiques devant être traitées en cas d'évacuation des matériaux). Le choix des lieux de carottages se fera en cours d'étude. Toujours en option, des mesures de portance de la chaussée (déflexions) seront menées également sur certains tronçons (env. 10% du réseau). Ces options sont indispensables pour déterminer la nature des travaux à réaliser et leur coût. Entreprendre cette démarche par la suite, incontournable de toute façon, sera nettement plus onéreuse. Sans ces données, les conclusions du rapport seront approximatives, ce qui n'est pas le but de l'étude. Il est donc vivement recommandé d'accepter ces options.

**3. Procédure**

Ce concept consiste tout d'abord en un diagnostic de l'intégralité du réseau routier communal ce qui permettra de définir :

- les budgets annuels à consacrer à l'entretien (en fonction des différentes stratégies adoptées)
- les tronçons à entretenir par année avec les types de travaux à effectuer et les devis estimatifs associés
- un état projeté sur 5 ans du réseau en fonction des stratégies budgétaires

Ce diagnostic est basé sur (dans l'ordre des interventions) :

- un relevé visuel de l'état de surface de toutes les chaussées, anciennes et nouvelles
- sur les tronçons dégradés, sélectionnés précédemment :
  - Mesure de la portance par déflexion (option).
  - Carottages spécifiques en fonction des résultats des relevés et des choix d'entretien (option).

Il est alors possible de définir les techniques d'entretien et de renforcement, l'estimation des coûts des techniques.

**Un plan de gestion sur 5 ans** de l'entretien des routes en fonction des critères retenus par le Maître d'Ouvrage est ensuite élaboré avec :

- . Classification des routes par ordre d'importance
- . Priorités particulières
- . Indices de qualité minimaux requis
- . Contraintes budgétaires
- . Projets planifiés
- . etc.

**Ce plan de gestion définit le budget nécessaire à l'entretien et le planning des travaux d'entretien et de renforcement, avec pour chaque année :**

- **les tronçons sur lesquels œuvrer**
- **les techniques d'entretien ou de renforcement**
- **les coûts par tronçon et**
- **les budgets**

L'ensemble des résultats figure sur listing, graphiques et cartographie. Sous réserve, ces résultats peuvent être directement intégrés au logiciel communal.

Cette méthode, rigoureuse, repose donc sur des données concrètes de terrain, interprétées par des spécialistes en tenant compte de différents paramètres comme le trafic (existant et à venir), les projets en cours et à venir (réfection de canalisation, mise en œuvre de nouveaux réseaux (fibre)...), les priorités particulières...

Les principaux avantages obtenus sont :

- **une gestion rigoureuse et facilitée du réseau routier**
- **une coordination entre les divers travaux**
- **une définition précise et neutre des entretiens et des budgets**
- **une optimisation entre le budget et la qualité du réseau**
- **un niveau de service répondant aux attentes des autorités et des citoyens**
- **une maîtrise à long terme des budgets**
- **une vision globale**

**Rappelons ici qu'une des plus-values de cette étude est de pouvoir former un marché global économiquement et logistiquement plus intéressant que de traiter chaque tronçon séparément. Des limites claires sont également indiquées quant aux zones de réfection, définissant de façon précise les surfaces de travaux (ni trop, ni trop peu !)**

#### **4. Considérations financières**

Il est prévu de réaliser l'étude sur une période de 2 années soit sur 2016 et 2017, le coût de réalisation se présente comme suit :

Montant de l'étude	Fr.	49'000.-
Option 1 – lot de 80 carottages	Fr.	10'000.-
Option 2 – mesures de déflexion	Fr.	7'000.-
Sous-total Hors Taxes	Fr.	66'000.-
TVA 8.00 %	Fr.	5'280.-
Coût total du projet TTC	Fr.	71'280.-
<b>Montant total du crédit</b>	<b>Fr.</b>	<b>72'000.-</b>

#### **5. Financement**

Le financement est assuré par les recettes courantes.

Coût de réalisation	Fr.	72'000.-
<u>Financement par les recettes courantes</u>	Fr.	72'000.-
<u>Recours à l'emprunt</u>		-.-

#### **6. Préavis des autorités**

Le Conseil communal ainsi que le dicastère des travaux publics et celui des finances et impôts recommandent à leur majorité d'accepter ce message.

Le Conseil général est invité à faire de même et à édicter l'arrêté le concernant.

Haute-Sorne, le 11 janvier 2016

Au nom du Conseil communal

Le Maire  
Jean-Bernard Vallat

Le Secrétaire  
Michel Guerdat